

Commune de Jayac

**AVIS D'APPEL PUBLIC
À LA CONCURRENCE****Avis administratifs et judiciaires**

Enquêtes publiques

Acheteur : Commune de Jayac, M. Timothée ZUCHER, maire, 111, route des Saveurs, 24590 Jayac - Tél : 05 53 28 86 31 - m^{me} : mairie.jayac@orange.fr
SIRET : 2124021500016
Groupement de commandes : Non.
L'avis implique un marché public.
Objet : rénovation et création de trois logements communaux.

Référence acheteur : 2025_logements

Type de marché : Travaux.

Técnique d'achat : Sans objet.

Lieu d'exécution : 144, route des Saveurs, 24590 Jayac.

Durée : 18 mois.

Description : Voir DCE.

Classification CPV :

Principale : 45210000 - Travaux de construction de bâtiments.

Complémentaires : 45320000 - Travaux d'isolation 45442100 - Travaux de peinture.

Forme du marché :

Présentation divisée en Lots : Oui.

Les variantes sont exigées : Non.

Lot 1 - VRD non concerné par cette consultation).

Lot 2 - Démolition - Gros-reuvre macomberie - CPV 45223220.

Lot 3 - Charpente bois - Couverture - Zinguerie - CPV 45261000.

Lot 4 - Charpente métallique - Serrurerie - CPV 45262410.

Lot 5 - Menuiseries extérieures bois - CPV 45421000.

Lot 6 - Menuiseries intérieures bois - CPV 45421000.

Lot 7 - Plâtrerie - Isolation - Peinture - CPV 45410000.

Lot 8 - Carrelage - Sanitaire - CPV 45332000.

Lot 9 - Plomberie - Chauffage - Sanitaire - CPV 45311200.

Lot 10 - Électricité - CPV 45311200.

Conditions de participation :

Formulaire DCI : DC2.

Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Assurance responsabilité civile décenale : voir RC.

Marché réservé : Non.

Réduction du nombre de candidats : Non.

Possibilité d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 50 % Valeur technique appréciée au regard du niveau technique, 10 % Demarches environnementales liées aux prestations au regard du niveau technique, 40 % Prix.

Renseignements complémentaires : Renseignements - téléchargement DCE - Dépôts des offres : <http://marchespublics.dordogne.fr>

Envoy à la publication le : 11 décembre 2025.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Remise des offres : Jeudi 20 Janvier 2026 à 12 heures au plus tard.

Visite obligatoire : Oui, voir RC.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : Oui.

Renseignements complémentaires : Renseignements - téléchargement DCE - Dépôts des offres : <http://marchespublics.dordogne.fr>

Envoy à la publication le : 11 décembre 2025.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Remise des offres : Jeudi 20 Janvier 2026 à 12 heures au plus tard.

Pour retrouver cet avis integral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.dordogne.fr>.

**AVIS DE CHANGEMENT
DE RÉGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte récéduvé par Maître Marjorie ADAM-DEMORTIER, notaire de la Société d'Exercice à FOSSÉMAGNE (Dordogne), 102, Route Eugène Le Roy, GRÈVE 24021, le 15 novembre 2025, Monsieur Jean-Paul CHANIAL, retraité et Madame Bernadette HAUTEFORT, retraitée, demeurant ensemble à ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC (24580) le 1^{er} aout 1970 sous le régime de la communauté d'accueils défaut de contrat de mariage préalable, ont adopté pour leur régime de la communauté universelle de biens meubles et immobiliers présents et à venir.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'aviso de réception, ou par acte d'hussier de la Justice à Me ADAM-DEMORTIER notaire à FOSSÉMAGNE (24210) ou il est fait élection du domicile. En cas d'opposition ou de réclamation, peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

Pour avis et mention
Le notaire

Additif à l'annonce référant le AP.01.12355
concernant la société ABM PROJECT
MANAGEMENT & CONSULTANT SERVICES,
lire : Pour acte sous seing privé électronique du
07/12/2025

Tous ces marchés du Sud-Ouest sont gérés par
Sud-Ouest-marchespublics.com

Un service des quotidiens du Groupe Sud-Ouest

Communaute de Communes Montaigne Montravel et Gurson (CC MMG)**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Scot / projet d'extension de carrières sur les communes de Saint-Antoine-de-Breuilh et de Vélines****Procédure de déclaration de projet important mise en compatibilité du PLUi valant**

Survenu dans sa 104 ème année sera transmis à la Mission régionale d'autorité environnementale et figuera dans le dossier d'enquête publique.

Ses observations auront lieu toute information complémentaire pourra être demandée à l'enquêteur.

le vendredi 19 décembre 2025 à 15 heures en l'église St Roch du Montel, suivie de l'Inauguration au cimetière St-Sylvain à Lamonzie-St-Martin.

Un dernier hommage peut lui être rendu au cimetière.

Véline à Prigonrieux à partir de lundi 15 décembre 2025 à 15h00. La famille l'enterre par avance toutes les personnes qui l'accompagnent à sa sépulture.

Les obsèques auront lieu au cimetière de L'Hay les Roses.

Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de



www.cc-mm-g.fr

Lavergne-funéraire.com

Toulousain, mairerie 24 Le Gué,

Prigonrieux et 05.53.63.30.16.

sera transmis à la Mission régionale d'autorité environnementale et figuera dans le dossier d'enquête publique.

Toute information complémentaire pourra être demandée à l'enquêteur.

le vendredi 19 décembre 2025 à 15 heures en l'église St-Roch du Montel, suivie de l'Inauguration au cimetière St-Sylvain à Lamonzie-St-Martin.

Un dernier hommage peut lui être rendu au cimetière.

Véline à Prigonrieux à partir de lundi 15 décembre 2025 à 15h00. La famille l'enterre par avance toutes les personnes qui l'accompagnent à sa sépulture.

Les obsèques auront lieu au cimetière de L'Hay les Roses.

Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et Théo, sa petite famille, ses nièces et neveux, sa filleule.

vous font part du décès de

Mme Denise CHADOURNE

Jean-Pierre et Cathy CHADOURNE, son fils et sa belle-fille, Hervé, Cécile et Jules, Pauline et